

Adopte 1 Poilu  
559 ch. des chardonnerets  
30130 St Alexandre  
adoptepoilu@gmail.com

# Adhésion

2024



## Formulaire d'adhésion

Madame, Monsieur :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Domicilié(e) au :

N°/VOIE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Joignable par :

Téléphone : .....

Mail : .....

Souhaite accompagner l'association ADOPTE 1 POILU dans son combat quotidien en devenant membre actif.

Je joins une participation de :

10 Euros

10 euros + un don\* de ..... Euros

Je demande mon reçu fiscal OUI NON

Je joins cette dernière par :

Chèque à l'ordre de Adopte 1 poilu

Espèce

J'effectue une demande de RIB par mail à [adoptepoilu@gmail.com](mailto:adoptepoilu@gmail.com)

\*voir au dos de ce document.

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

---

## Information Fiscalité

---

Le don à Adopte 1 poilu ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

### **Particulier**

Particulier : Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière, vous bénéficiez d'une réduction de votre IFI égale à 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 euros. Attention la fraction de don ayant donné lieu à réduction d'IFI, ne peut ouvrir droit, parallèlement, à réduction d'IR. Lorsque le don est éligible aux deux dispositifs, le donateur pourra choisir l'un ou l'autre ou bien décider de ventiler son don.

### **Organisme / Entreprise**

Entreprise : l'ensemble des versements à Adopte 1 poilu permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, plafonnée à 20000€ ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.